

Direction des relations institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 16 septembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.281

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Les statistiques de séjour et de prise en charge médicale à l'urgence montrent un écart de près de 550 000 patients entre le nombre global de visites à l'urgence et le nombre de patients qui ont été pris en charge (re: Demande d'accès 2019-2020.165), soit le nombre de patients qui ont quitté l'urgence avant d'être pris en charge.

J'aimerais s'il-vous-plaît avoir la ventilation des patients ayant quitté l'urgence avant d'être pris en charge:

- par type de patient : ambulatoire ou sur civière
- par priorité (1 à 5)
- le nombre de patients qui étaient âgés de 75 ans ou plus

Ceci pour les années 2014-2015 à 2018-2019 (pour l'ensemble des périodes) ». (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé
Annick Leblanc

p. j.